

S'IL VOUS PLAIT

Un lien social

Après le BONJOUR de la semaine dernière, Aujourd'hui je vous présente une autre formule de politesse : S'il vous plait

Voilà une expression qui tend à être souvent oubliée.

« Et la formule magique » disent parfois les parents à leur enfant émettant un désir.

Mise à la fin d'un ordre, elle n'est plus qu'une simple formule de politesse. Sans elle, la demande passe du participatif au directif. La forme impérative est reconnue pour être génératrice de stress chez celui qui reçoit la directive. Ce « s'il vous plait » fait la différence entre une demande et un ordre.

Mais est-ce une manipulation hypocrite du bon donneur d'ordre où cela va-t-il plus loin ? Il me semble que cela va au-delà de la formule de politesse. Avec ce « s'il vous plait », c'est la demande respectueuse d'adhésion à une action. Elle laisse, à l'autre, la possibilité de refuser. Elle induit une notion capitale de le faire « acteur libre » de l'exécuter. C'est reconnaître que l'exécuteur n'est pas un esclave. Il réédite l'affirmation de l'ordonnateur de poser, par ce simple « s'il vous plait », un contrat social de reconnaissance.

C'est la forme contractée de : « si cela vous plait ». De plaire à plaisir, il y a un peu d'Épicure dans cette formule : Ce qui me plait, ce qui me fait plaisir.

Aujourd'hui la perte de ces formules, s'il te plait, s'il vous plait, est bien l'un des signes d'un repli de la société dans un mode individualiste, où les autres comptent de moins en moins. L'importance des autres dans le bon équilibre de la société (du groupe) dans lequel nous vivons, est capital.

Ce n'est pas une question de politesse mais de survie.

Tôt ou tard, notre santé mentale payera cher ce manque d'humanisme.

Ce petit « s'il vous plait » est un lien social qui, au quotidien, reconnaît les autres de même valeur que nous-mêmes et nous permet de rester dans la famille des humains.

S'il vous plait continuez à prendre soin de vous et des autres.